



# PROFESSIONNELS

# VOS DÉCHETS

## OBLIGATIONS ET SOLUTIONS



+ d'infos au 04 76 08 03 03

[www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr)



**Le GRÉSIVAUDAN**  
communauté de communes

# POURQUOI TRIER VOS DÉCHETS ?



**ÊTRE EN CONFORMITÉ  
AVEC LA RÉGLEMENTATION**



**AMÉLIORER L'IMAGE  
DE VOTRE ENTREPRISE**

Les clients sont de plus en plus sensibles aux enjeux environnementaux. En adoptant des pratiques de tri, votre entreprise montre son engagement.



**RÉDUIRE LES COÛTS**  
liés à l'élimination des déchets



**PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT**

Le tri permet de valoriser les matériaux recyclables et de réduire les déchets incinérés.



**PERMETTRE  
DE DÉVELOPPER  
LES MATÉRIAUX RECYCLÉS**

et faire baisser leurs coûts.



+ D'INFOS





## Pourquoi les professionnels ne sont plus acceptés sur les déchetteries du Grésivaudan ?

1. La taxe qui finance les déchetteries n'intègre que les déchets des ménages et non ceux des professionnels.
2. Des déchetteries professionnelles se sont ouvertes et les déchetteries publiques font de la concurrence à leur activité économique.
3. Le rachat de matière telle que la ferraille est impossible en déchetterie publique.
4. Les gardes corps et éléments de sécurité ne sont pas conçus pour une dépose rapide mais pour protéger les particuliers.
5. Sécuriser le site en ne mélangeant pas les véhicules professionnels et particuliers.
6. Fluidifier le trafic.

### Mais aussi...

Les déchetteries publiques vont être équipées de portiques, seuls les véhicules de moins d'1,90 m seront autorisés.



**HAUTEUR  
LIMITÉE  
1,90 m**

# QUE FAUT-IL TRIER ?

## DÉCHETS REPRIS GRATUITEMENT SI TRIÉS



PLASTIQUE



PORTES ET  
FENÊTRES VITRÉES



BOIS



GRAVATS



PLÂTRE



LAINE DE VERRE



LAINE DE ROCHE



PILES



MATÉRIEL ÉLECTRIQUE/  
ÉLECTRONIQUE



HUILES  
ALIMENTAIRES



TEXTILES

## DÉCHETS POUVANT FAIRE L'OBJET D'UN RACHAT



PALETTES



MÉTAL



PAPIER/CARTON

## ÉLIMINATION PAYANTE



DÉCHETS CHIMIQUES  
ET OUTILLAGES  
DU PEINTRE



PNEUS



CARTOUCHES  
D'ENCRE/TONER



VÉGÉTAUX



DÉCHETS  
ALIMENTAIRES



# OÙ TRIER ?

## DÉCHETTERIES PROFESSIONNELLES ET POINTS D'APPORT DES DÉCHETS PROFESSIONNELS

**DÉCHETTERIE PROFESSIONNELLE TRIALP**  
928 avenue de la Houille Blanche  
ZI Bissy - Chambéry

**DÉCHETTERIE PROFESSIONNELLE ÉCOTRI**  
ZA de Belledonne - Barraux

**DISTRIBUTION / REPRISE**  
POINT P. BMRA  
99 rue du Moulin - Crolles

**DÉCHETS INERTES**  
SO.CA.FI  
Route du bois français  
Montbonnot-Saint-Martin

**VÉGÉTAUX**  
VITALVERT  
Chemin de l'Île d'Amour  
Meylan

**DÉCHETS DANGEREUX**  
IMPACT ENVIRONNEMENT  
Rue Aristide Bergès  
Domène

**DÉCHETS D3E**  
RECYCLING  
ADVANTAGE SYSTEM  
23 rue Casimir Julhiet  
Domène

**DÉCHETTERIE PROFESSIONNELLE NANTET**  
916 route de la Chancelière - Francin

**DÉCHETS INERTES**  
GRANULATS VICAT BARRAUX  
90 route nationale 90 - Barraux

**DISTRIBUTION / REPRISE**  
TECHNIMAT FRANCE  
MATÉRIAUX  
13 chemin de la Touvière  
Allevard-les-Bains

**PALETTES ET CAGETTES**  
RHONE ALPES EMBALLAGES  
Z.A Villard Bozon  
Goncelin

**VÉGÉTAUX**  
SUEZ-TERRALYS  
Rue de l'Isle  
Villard-Bonnot

**DÉCHETS INERTES**  
MIDALI  
Rue de l'Isle  
Villard-Bonnot

**DÉCHETTERIE PROFESSIONNELLE ARC EN CIEL**  
Rue du Moirond  
Domène

Trouvez le point de collecte adapté à vos besoins :  
[www.dechets-chantier.ffbatiment.fr](http://www.dechets-chantier.ffbatiment.fr)  
[www.oca-batiment.org/reseau-points-de-collecte](http://www.oca-batiment.org/reseau-points-de-collecte)



+ D'INFOS

# Pourquoi certains déchets sont repris gratuitement s'ils sont triés ?

L'éco-contribution est un dispositif mis en place pour encourager le recyclage et la réduction des déchets. Elle consiste à inclure un coût supplémentaire dans le prix de vente de certains produits afin de financer leur collecte, leur traitement et leur recyclage en fin de vie. C'est pourquoi la reprise de certains déchets peut être gratuite s'ils sont triés et déposés dans les lieux agréés.



*Renseignez-vous auprès de vos fournisseurs, ils sont dans l'obligation de vous reprendre tous les matériaux ou objets sur lesquels vous avez payé une éco-contribution.*



## L'huile alimentaire

**Les professionnels ont l'obligation de trier leurs huiles alimentaires usagées dès 60 litres par an.**

Plusieurs prestataires proposent de collecter gratuitement les huiles alimentaires chez les professionnels (liste non exhaustive) :

- TRIALP
- OLEOVIA
- DELIX-VEOLIA



## La collecte des cartons

Service  
**Gratuit**



Prenez contact avec le Service Déchets du Grésivaudan



Mettez vos cartons **pliés** dans le bac carton



Le Grésivaudan vient les collecter **1 fois par semaine** (selon le jour défini sur votre commune)



# SOLUTIONS

## 4 pistes pour réduire vos déchets



### Composter

Le Grésivaudan vous accompagne dans l'installation et le suivi de votre site de compostage.



Plus d'infos :  
[soscompostage@le-gresivaudan.fr](mailto:soscompostage@le-gresivaudan.fr)  
ou 04 76 08 03 03



### Donner une seconde vie à son matériel informatique

La **Collecte.tech** est une plateforme lancée par Emmaüs qui permet aux entreprises de donner facilement une deuxième vie à leur matériel informatique au profit des publics dans le besoin.



### Le mobilier

Vous déménagez et vous souhaitez vous débarrasser de votre mobilier ? Vous vous installez et souhaitez acheter du mobilier de seconde main ? Pensez à Emmaüs, Envie Grenoble, Valdela ou encore Corecyclog !



### Des aides pour réduire vos déchets

L'ADEME propose de financer vos projets de réduction des déchets et vous conseille pour améliorer votre compétitivité tout en réduisant votre impact environnemental.

Consignes de tri pour les bureaux à télécharger en scannant ce QR code





**SERVICE DE LA GESTION DES DÉCHETS  
DU GRÉSIVAUDAN**  
**04 76 08 03 03**  
**dechetsmenagers@le-gresivaudan.fr**  
+ d'infos sur  
**www.le-gresivaudan.fr**